

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Hurstel, Françoise. 1996. *La Déchirure paternelle*. PUF, collection L'éducateur.

par Irène Théry

Lien social et Politiques, n° 37, 1997, p. 173-174.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/017733ar>

DOI: 10.7202/017733ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

passer au second rang. Le dernier chapitre invite à nouveau à la prise de distance, avec une présentation du cas de la Roumanie et des limites d'une politique familiale hyper-interventionniste, ne respectant plus la vie privée des citoyens.

Dans sa conclusion, J. Commaille revient sur la régulation de la question familiale en Europe et sur l'absence de gouvernement de la famille au niveau européen, malgré l'existence de la commission, de l'observatoire européen des politiques familiales et de certains groupes d'intérêts (COFACE), et l'énoncé de certaines recommandations. Ce qui existe manifestement, c'est un débat public à l'intérieur des instances européennes sur la manière de construire « le problème », avec des forums dans lesquels se forgent les arguments, les spectres (le vieillissement, la « guerre des âges », la violence faite aux enfants, etc.) auxquels il sera nécessaire de répondre. L'autre tendance, c'est le lien de plus en plus consistant qui s'établit entre « question sociale » et « question familiale » ou les interrelations fortes entre précarité familiale et précarité socio-économique, qui incitent à déplacer la frontière entre les secteurs de l'intervention publique et à ne pas réduire les politiques familiales à ce qu'elles étaient durant la période des « trente glorieuses ». C'est pourquoi J. Commaille invite les chercheurs à analyser plus finement la complexité de la régulation socio-politique, plutôt qu'à comparer méthodiquement les différences, les écarts de comportements ou de mesures politiques. Il suggère également de passer de l'idée de « gouvernement » à celle de « gouvernance » pour rendre compte de ce processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions cherchant à atteindre des buts propres dans des environnements fragmentés, suivant une multitude de « mini-rationalités ».

À la lecture de cet ouvrage, on perçoit toute l'importance du développement de travaux comparatifs à forte composante théorique (plus que méthodique) en Europe, et la difficulté de ce programme, de même que l'urgence d'associer une communauté scientifique française à ce type d'enjeux de recherche, largement monopolisés par la communauté anglo-saxonne.

Claude Martin
CRAP-CNRS

HURSTEL, Françoise. 1996. *La Déchirure paternelle*. PUF, collection *L'éducateur*.

« La paternité était, il y a encore une trentaine d'années, vécue et perçue en France comme une unité fonctionnelle insécable et placée sous l'égide d'une institution stable : le mariage. Elle ne cesse désormais de se morceler sous nos yeux en ses composants les plus intimes [...] mais ce mouvement, en sa complexité et ses incertitudes, ne me paraît en rien fonder une attitude unilatérale et justifier les cris d'alarme que poussent certains : c'est aussi au travers de crises, d'éclatements, que se sont créées les conditions de possibilité d'une déconstruction théorique de ce qui apparut longtemps comme un bloc où fonction et rôle se confondaient et qui avait les apparences de l'éternité des réalités notionnelles. »

Ces mots appartiennent non à l'introduction, mais à la conclusion du livre de Françoise Hurstel (p. 206) : ils sont l'aboutissement d'un long parcours. C'est dire que l'auteur, contrairement à bien d'autres, ne cherche pas dans ce livre à justifier une position idéologique dans les débats récurrents sur « la mort du père », mais bien plutôt à explorer une notion très complexe, et son histoire, afin d'offrir au lecteur les éléments d'une véritable réflexion théorique. C'est à partir de là, et à partir de là seulement, semble dire Françoise Hurstel, que l'on pourra aborder sérieusement l'analyse des transformations contemporaines de la paternité. La démarche est des plus convaincantes, qui allie trois qualités rarement rassemblées, la clarté pédagogique, l'innovation intellectuelle, le sens de l'observation clinique, pour proposer une interprétation des mutations actuelles et de leurs enjeux.

Clarté pédagogique, tout d'abord. L'auteur est psychanalyste, directeur du Laboratoire de psychologie de la famille de la faculté de Strasbourg, et professeur à l'université. Et c'est cette dernière qualité, celle du professeur, qui frappe d'abord, tant il est rare que l'on présente au lecteur non familier de la psychanalyse une synthèse claire et précise de l'histoire et de la signification de notions aujourd'hui trop connues et méconnues du public cultivé. Du « complexe paternel » de Freud, et de la « carence paternelle » si débattue dans les années 1940 à 1960, à la théorie de la fonction

paternelle élaborée par Lacan à travers la distinction entre les registres du « symbolique », de l'« imaginaire » et du « réel », pour en arriver aux concepts célèbres de « fonction de nom du père » et de « forclusion » : enfin, on comprend ! Et l'on peut alors saisir la portée de la distinction entre la paternité comme *institution* et la paternité comme *fonction*, qui fait l'objet d'un remarquable chapitre permettant en particulier de situer l'apport du juriste et psychanalyste Pierre Legendre, à travers ce qu'il nomme le « principe généalogique ».

Ceci posé, et là est l'innovation intellectuelle de sa démarche, la psychanalyste ne s'en tient pas à son domaine balisé. En effet, Françoise Hurstel ne tient pas les théories de la paternité pour une « vérité révélée surplombant le cours du temps » (p. 208), mais au contraire pour « une nécessité historique liée à l'évolution de la paternité et à la réduction du pouvoir du père » (*ibid.*). Autrement dit, pas de théorie sans le contexte social et historique qui l'a rendue possible, pas d'élaboration *ex nihilo* par un génie (fût-il Freud ou... Lacan), mais une historicité de la théorie, qui en fait d'abord un outil, éventuellement révisable. Sans jamais verser dans le relativisme, toute la seconde partie du livre (« Le déclin social de l'image des pères aux XIXe et XXe siècles et les conditions nouvelles de l'exercice de la fonction paternelle ») explique cette historicité. L'institution de la paternité n'a pu être perçue et analysée dans sa complexité que parce que l'institution, en tant que le droit lui donne forme et légitimité, entraînait progressivement en incertitude avec l'affaiblissement progressif de la puissance paternelle. Si l'on regrette parfois que ce « déclin » soit trop rapidement évoqué, et surtout que ses causes profondes soient éludées (ce qui aurait sans doute amené à discuter le terme même de déclin), il n'en reste pas moins que l'on trouve ici les jalons essentiels qui permettent de prendre la mesure des bouleversements récents, en les situant dans le temps long dont tant de nos contemporains ont perdu la mémoire.

Mais tout ce travail demeurerait encore, finalement, un simple effort de synthèse si Françoise Hurstel ne lui donnait, dans la troisième partie de son livre, sa véritable portée originale : celle d'éclairer l'analyse clinique, l'étude des

cas particuliers où surgit la singularité individuelle. À partir de trois ensembles de travaux menés par l'auteur ces dernières années (des récits biographiques recueillis auprès de pères d'origine rurale devenus ouvriers aux usines Peugeot de Sochaux, des études de cas de pères vivant en concubinage stable et d'autres concernant des situations de recompositions familiales), l'objet de cette partie est de faire comprendre comment se transforme aujourd'hui la fonction paternelle, c'est-à-dire aussi la transmission de l'institution. Le terme de « déclin » se trouve ici finalement relativisé, dans la mesure où ces études montrent toutes que se recomposent, dans les vies particulières, les voies de cette transmission. Les pères déracinés de Sochaux trouvent des façons subtiles de réaménager, dans le milieu urbain, l'idéal de la paternité qu'ils ont eux-mêmes hérité de leurs parents. Les pères naturels interviewés permettent de comprendre l'enjeu de l'autorité parentale, c'est-à-dire de situer l'une des origines précises de leur fragilité (la loi du 8 janvier 1993 — instituant l'autorité parentale conjointe des parents non mariés comme de droit s'ils vivent ensemble au moment de la reconnaissance de l'enfant — n'a que partiellement répondu à ce problème). Les pères et beaux-pères (dans le cas des familles recomposées) tentent de se réinscrire dans un univers de normes et de sens qui assure les places respectives de chacun. Certes, aucune de ces situations, typiques des conditions nouvelles de l'exercice de la fonction paternelle, ne va de soi : il n'y a pas de nouveaux « modèles ». Mais ces cas permettent de comprendre que l'alternative entre le retour au passé et la désinstitutionnalisation contemporaine n'est pas une alternative obligée. D'autres voies sont possibles, que ce livre laisse percevoir, même s'il ne les analyse pas vraiment. Dans une interview récente, Jean-Luc Godard disait : « Notre époque ne pense qu'à interpréter, elle ne sait plus regarder ». Le travail de Françoise Hurstel, nourri de réflexion théorique, est aussi un beau plaidoyer pour la revalorisation de l'observation au plus près des vies, de l'écoute et du regard.

Irène Théry
CNRS Observatoire sociologique
du changement
Fondation nationale des

Sciences politiques
Paris

KNIBIEHLER, Yvonne. 1987. *Les Pères aussi ont une histoire*. Paris, Hachette.

« Ces dernières années, les historiens, les ethnologues, les anthropologues ont beaucoup étudié les relations familiales... Pourtant, ils n'ont jamais placé le père au centre de leurs recherches ». Ce constat liminaire de l'auteure — qui demeure en partie fondé dix ans plus tard — peut en lui-même nous rendre perplexes. Il souligne combien l'histoire, qui est, on le sait, très largement une histoire d'hommes (puisqu'il a fallu attendre les dernières décennies pour que se constitue, en France comme au Québec, une « histoire de femmes »), s'est peu intéressée à la dimension paternelle et familiale des personnages masculins qu'elle a mis en scène. L'auteure y lit la crainte, de la part des historiens, de remettre en cause leur propre paternité. On peut y voir autant le désintérêt relatif, voire la dévalorisation, des événements et des activités qui concernent la vie privée par rapport aux faits plus glorieux ou plus spectaculaires qui jalonnent les conquêtes, les guerres ou le développement économique. Les pères « héroïques » sont peu représentés dans les panthéons ou les martyrologes qui tapissent les murs de nos monuments.

Quoi qu'il en soit, ce livre de Yvonne Knibiehler, addition à son oeuvre déjà novatrice sur les femmes et les mères, nous entraîne depuis le néolithique jusqu'à nos jours dans une vaste fresque où se dessinent les images et les missions successives des géniteurs par rapport à leur descendance dans le monde occidental européen. Moins « évidente » que la fonction maternelle, directement saisissable et nourrie de références plus ou moins heureuses à la nature ou au naturel, la fonction paternelle a du mal à émerger de façon claire sous ses trois aspects, biologique, psychologique et social. C'est ce qui contribue sans doute aux oscillations que l'on retrouve dans les méandres des principes et des pratiques liés à la place du père selon les lieux et les moments : effacement quasi total dans les responsabilités et les tâches de procréation et d'éducation, et revendication, généralement inscrite dans les lois, d'une autorité paternelle rigide et du droit de prescrire les conduites : celles

des enfants, mais d'abord celles des femmes, auxiliaires inévitables de la reproduction et de la constitution d'une lignée.

À travers la multitude des données historiques ou juridiques et des témoignages rassemblés par l'auteure, il est parfois difficile de situer dans le temps et dans l'espace les variations signifiantes qui ont pesé plus ou moins lourdement sur la lente évolution de l'image paternelle dans notre société, tant elle a été diverse. Quelques facteurs de changement fondamentaux sont pourtant retenus. Par l'émergence du courant judéo-chrétien, la figure du Dieu-père devient en quelque sorte fondatrice de la figure paternelle et hiérarchique. La paternité sous l'Ancien Régime reste marquée par le devoir essentiel de la transmission des biens, « fondement réel de la puissance paternelle ». Le bouleversement introduit dans les idées par le Siècle des Lumières, puis dans les structures par la Révolution, bat en brèche le despotisme paternel et l'arbitraire de l'autorité du père. La transformation fondamentale de l'économie familiale et sociale par la diffusion du capitalisme et des modes de production qui mobilisent d'une façon nouvelle l'activité et les intérêts des hommes — et des femmes dans une moindre mesure — impose un mode de relation nouveau, qui se définit avec peine, entre le père et ses enfants, l'autorité paternelle et maternelle, et le père et l'État, à la fois remplaçant du père et recours, mais aussi redresseur des torts des pères abusifs ou négligents.

Se référant à l'évolution concomitante du statut des femmes et des mères, l'auteure insiste fortement sur les conséquences — vis-à-vis du rôle paternel et de l'image que les pères ont d'eux-mêmes — de la maîtrise des femmes sur leur liberté d'engendrer grâce à la diffusion des moyens modernes de contraception ou de procréation. « Que les hommes cessent de se leurrer : la mère et l'enfant peuvent se passer du père », note-t-elle avec un peu de provocation, en suggérant que « tous les efforts accomplis par le mâle humain depuis le néolithique pour s'assurer une descendance, pour survivre à travers des enfants bien à lui, pour nouer avec eux une relation privilégiée » risqueraient alors d'être « anéantis ».

On peut se permettre d'en douter, même dans nos pays occidentaux. Depuis la dernière décennie, qui a suivi